

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Société anonyme au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - Tunis

La société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2021.

(En KTND)

INDICATEURS	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/10/2020 au 31/12/2020	Déc-21	déc.-20
Revenus	2 425	1 556	4 460	4 832
Dividendes	1 504	1 476	3 448	4 689
Dividendes reçus sur titres cotés	0	0	1 707	3 064
Dividendes reçus sur titres non cotés	1 504	1 476	1 740	1 626
Plus values	885	52	909	15
Plus values sur vente de titres cotés	856	0	863	0
Plus values nettes sur vente de titres non cotés	29	52	46	15
Autres	35	28	104	129
Intérêts sur comptes à terme	0	0	0	0
Intérêts sur certificats de dépôt	35	28	104	129
Jetons de présence encaissés	0	0	0	0
Moins values sur cession de titres	0	0	135	0
Charges financières	40	0	47	0
Charges d'exploitation	198	12	728	582
Dotations aux provisions			268	196
Reprise sur provisions			227	181
Immobilisations financières			12 341	9 263
Titres cotés			10 680	7 602
Autres participations			1 661	1 661
Placements à court terme			7 030	10 123
Titres cotés			3 467	3 178
Autres placements en titres de capital			2 563	5 445
Autres placements en titres de créance			1 000	1 500
Prises de participations et cessions de la période			289	143
Prises de participations			566	143
Cessions en coût historique			277	0
Créances rattachées aux immob. Financières			0	0
Liquidités et équivalents de liquidités			20	14
Total des actifs			18 970	19 029

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Placement de Tunisie, SA au capital de 10.000 KTND et société d'investissement à capital fixe.

Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Ses indicateurs sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

2. Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1 Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3 Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4 Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

3. Faits marquants à la fin du 4^{ème} Trimestre 2021 :

A la fin du 4^{ème} trimestre 2021, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les revenus** ont atteint **4.460** mille dinars au 31/12/2021 , contre **4.832** mille dinars au 31/12/2020, soit une baisse de **+7,7%**.
- **Les charges d'exploitation** sont en croissance de **+25,09%** passant de **582** mille dinars au 31/12/2020 à **732** mille dinars au 31/12/2021.
- **La valeur des immobilisations financières** passe de **+33,23%** passant de **9.263** mille dinars au 31 Décembre 2020 à **12.341** mille dinars au 31 Décembre 2021. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation de la valeur des titres cotés de **+40,49%**.
- **Les placements à court terme** ont baissé de **-30,55%** pour atteindre **7.030** mille dinars en Décembre 2021 contre **10.123** mille dinars à fin Décembre 2020. Cette baisse concerne principalement les autres placements en titres de capital **-52,93%**.
- **Les dotations aux amortissements** a atteint à la fin du 4^{ème} trimestre 2021 un montant de **268** mille dinars, contre **196** mille dinars à la fin du 4^{ème} trimestre 2020, soit une progression de **+25,41%**.

4. Autres faits saillants à la fin du 4^{ème} Trimestre 2021 :

- Une plus value potentielle de l'ordre de 6 mille Dinars a été constatée sur les actions SICAV RENDEMENT,
- Des provisions ont été constituées pour dépréciation de titres pour 268 mille Dinars.
- Des reprises de provisions sur titres ont été constituées pour environ 227 mille Dinars.
- Commentaire:
- L'évaluation du portefeuille des actions cotées a été faite en utilisant le cours moyen du mois de décembre 2021,
- Tous les indicateurs qui ont fait l'objet de la présente publication sont extraits des livres comptables de la Société.